

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES - VERENIGING VAN MEDE-EIGENAARS

RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63

BRUXELLES 1140 BRUSSEL

N° entreprise 0547.635.175

Compte à vue BE98 3631 3123 6693 – Compte Epargne BE49 3635 5093 4071

Par mail

Century 21 Everone
Avenue Henri Conscience 41

1140 Evere

RECOMMANDÉE AVEC AR

2018.040

PJH/svl

Bruxelles, le 12mars 2018

Madame, Monsieur,

Concerne: Article 577 du Code Civil

Votre lettre recommandée du

Association des copropriétaires : RESISTANCE 63

Bien: appartement 2 >G

Vendeur: Monsieur Kubat

En nom et pour compte de l'association des copropriétaires, en notre qualité de syndic, nous vous communiquons que:

- le vendeur a des dettes vis-à-vis de l'association des copropriétaires, à savoir: **un montant total hors frais et intérêts de € 3937,34.**
- le dossier contentieux est traiter par Maître Penning Nathalie, Avenue de la Toison d' Or 74/20 à 1060 BRUXELLES
- la quote part dans le fonds de roulement s'élève à $(3890.29 \times 116) : 1000 = 451.28$ euro
- la quote part dans le fonds de réserve s'élève à $(1951.00 \times 116) : 1000 = 226.32$ euro

CITERNE MAZOUT : 5000 LITRES



Syndic/Syndicus SPRL AGESYN BVBA - Rue Richard Vandeveldestraat 127 - Bruxelles 1030 Brussel

VENTE - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

Conseil immobilier – Etat des Lieux – Expertises – Estimations

I.P.I./B.I.V. 206.963 - T.V.A./B.T.W. 424.106.368 - Re.C./Hr. B 450.718

Tel. 02/215.49.00 - Fax 02/216.17.46 - e-mail info@agesyn.be

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES - VERENIGING VAN MEDE-EIGENAARS

RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63

BRUXELLES 1140 BRUSSEL

N° entreprise 0547.635.175

Compte à vue BE98 3631 3123 6693 – Compte Epargne BE49 3635 5093 4071

Nous joignons à la présente:

- copie des procès-verbaux des trois dernières assemblées générales.
- copie du récapitulatif des frais 2016 - 2017 période du 01.07.2016 au 30.06.2017

Un décompte scindé sera adressé au vendeur après la clôture comptable de l'exercice en cours.

Afin de nous permettre d'effectuer les transferts administratifs nécessaires, il nous serait agréable d'obtenir une attestation.

Cette attestation doit nécessairement comprendre les éléments suivants :

- identité complète et domicile des parties ;
- date à laquelle les charges communes sont à charge du nouveau propriétaire, caractéristiques exactes des biens vendus ;
- conditions spéciales de jouissance reprises à l'acte.

Le coût de la présente s'élève à € 250.00 à majorer des frais de port et de copies. Les frais seront portés en compte privatif dans le décompte du vendeur. Les frais de mutation qui s'élèvent à € 116.96 seront portés en compte pour moitié au vendeur et pour moitié à l'acheteur au décompte.

Compte-tenu des obligations formelles imposées par le Code Civil, et plus particulièrement l'article 577, nous vous envoyons la présente par lettre recommandée avec accusé de réception.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


P.J. HOEVEN

Gérant.

Syndic/Syndicus SPRL AGESYN BVBA - Rue Richard Vandeveldestraat 127 - Bruxelles 1030 Brussel

VENTE - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

Conseil immobilier – Etat des Lieux – Expertises – Estimations

I.P.I./B.I.V. 206.963 - T.V.A./B.T.W. 424.106.368 - Re.C./Hr. B 450.718

Tel. 02/215.49.00 - Fax 02/216.17.46 - e-mail info@agesyn.be

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES - VERENIGING VAN MEDE-EIGENAARS

RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63

BRUXELLES 1140 BRUSSEL

N° entreprise 0547.635.175

Compte à vue BE98 3631 3123 6693 – Compte Epargne BE49 3635 5093 4071

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DE LA RESIDENCE RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63 - 1140 Evere

Tenue le 7 octobre 2014

A 18 h 30

Au bureau de la SPRL AGESYN à Schaerbeek

2014.0464 PJH/pdm

L'an 2014, le 7 octobre à 18 heures 30

Les copropriétaires de l'immeuble se sont réunis en assemblée générale sur la convocation du gérant. Il s'agit d'une deuxième convocation, l'assemblée générale convoquée pour le 17.09.2014 n'ayant pas de quorum suffisant.

La séance est ouverte par le syndic la SPRL AGESYN.

Le syndic dépose sur le bureau la feuille des présences.

Ensuite le syndic expose :

I. Que la présente assemblée générale a pour ordre du jour :

1. Signature de la liste des présences – contrôle des procurations
2. Désignation d'un président de l'assemblée générale - désignation d'un secrétaire de l'assemblée générale - désignation d'un commissaire aux comptes
3. fixation de l'année comptable du 1er juillet au 30 juin de chaque année - appels de fonds (provisions) trimestriels
4. fixation de la date de l'assemblée générale annuelle
5. choix de la langue formelle de l'association des copropriétaires
6. Situation financière
7. Acte de base - mandat au syndic pour la mise en conformité - règlement d'ordre intérieur
8. budget - dépenses ordinaires - travaux extraordinaires
9. Signature du procès-verbal

II. Que l'assemblée peut délibérer sur son ordre du jour : 3 propriétaires sur 8 sont présents et/ou représentés, représentant 490/1000èmes.

Il s'agit d'une deuxième convocation. L'assemblée générale est habilitée à prendre des décisions.

Syndic/Syndicus SPRL AGESYN BVBA - Rue Richard Vandeveldestraat 127 - Bruxelles 1030 Brussel

VENTE - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

Conseil immobilier – Etat des Lieux – Expertises – Estimations

I.P.I./B.I.V. 206.963 - T.V.A./B.T.W. 424.106.368 - Re.C./Hr. B 450.718

Tel. 02/215.49.00 - Fax 02/216.17.46 – e-mail info@agesyn.be

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES - VERENIGING VAN MEDE-EIGENAARS

RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63

BRUXELLES 1140 BRUSSEL

N° entreprise 0547.635.175

Compte à vue BE98 3631 3123 6693 – Compte Epargne BE49 3635 5093 4071

III. Que les décisions doivent être prises suivant les dispositions du Code Civil et/ou de l'acte de base.

Ces constatations étant unanimement reconnues exactes, l'assemblée est régulièrement constituée et habile à délibérer.

1. Signature de la liste des présences – contrôle des procurations

Le syndic, la SPRL AGESYN, représentée par Pierre-Jean Hoeven, Gérant, accueille les propriétaires présents et pose la question si chacun a signé la liste des présences.

Il y a 3 copropriétaires présents sur 8, représentant ensemble 490/1.000èmes de copropriété.

Etant donné qu'il s'agit d'une deuxième convocation, la première assemblée générale convoquée pour le 17.09.2014 n'était pas en nombre, la présente assemblée générale est habilitée à statuer.

2. Désignation d'un président de l'assemblée générale - désignation d'un secrétaire de l'assemblée générale - désignation d'un commissaire aux comptes - définition de sa mission

L'assemblée générale à l'unanimité des voix désigne Mme Delhaise comme présidente de l'assemblée

L'assemblée générale à l'unanimité des voix désigne la sprl AGESYN comme secrétaire de l'assemblée

L'assemblée générale à l'unanimité des voix désigne Mme Delhaise comme commissaire aux comptes. Sa mission sera de contrôler la concordance entre les factures et le récapitulatif des frais.

3. fixation de l'année comptable du 1er juillet au 30 juin de chaque année - appels de fonds (provisions) trimestriels.

Le syndic, la sprl Agesyn, propose au vote de l'assemblée de fixer l'année comptable du 1er juillet au 30 juin de chaque année ce qui permettra de tenir l'assemblée générale annuelle dans les dernières semaines du mois de novembre.

Il sera demandé à la société en charge des relevés de compteurs et calorimètres de planifier ces relevés au mois de mai de chaque année.

L'assemblée générale à l'unanimité des voix, ratifie ce qui précède.

4. fixation de la date de l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de fixer la date de l'assemblée générale annuelle dans le courant des deux dernières semaines du mois de novembre.

Syndic/Syndicus SPRL AGESYN BVBA - Rue Richard Vandeveldestraat 127 - Bruxelles 1030 Brussel

VENTE - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

Conseil immobilier – Etat des Lieux – Expertises – Estimations

I.P.I./B.I.V. 206.963 - T.V.A./B.T.W. 424.106.368 - Re.C./Hr. B 450.718

Tel. 02/215.49.00 - Fax 02/216.17.46 – e-mail info@agesyn.be

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES - VERENIGING VAN MEDE-EIGENAARS

RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63

BRUXELLES 1140 BRUSSEL

N° entreprise 0547.635.175

Compte à vue BE98 3631 3123 6693 – Compte Epargne BE49 3635 5093 4071

5. choix de la langue formelle de l'association des copropriétaires

Les copropriétaires décident que la langue formelle est le français et ce à l'unanimité des voix.

6. situation financière

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale marque son accord sur le budget établi par la Sprl Agesyn.

7. Acte de base – mandat au syndic pour la mise en conformité – règlement d'ordre intérieur

Le syndic communique que la modification du code civil prévoit l'obligation de conformer l'acte de base aux nouvelles dispositions.

Mandat est donné au syndic pour les travaux de mise en conformité de l'acte de base et pour représenter l'acp pour la passation de cet acte, et ce à l'unanimité des voix.

Les frais et honoraires sont à charges de l'association des copropriétaires.

Eu égard à d'autres dossiers, cette dépense peut s'élever à plus de 3000 €

Règlement d'ordre intérieur : Le syndic remet à chaque copropriétaire présent une copie du règlement d'ordre intérieur en priant les propriétaires non occupant de le rendre opposable à l'occupant de leur bien. Les propriétaires absents recevront leur exemplaire en annexe du procès-verbal.

8. budget – dépenses ordinaires – travaux extraordinaires

Communication : l'organisme de contrôle de l'ascenseur AIB ramène la fréquence de contrôle à 2 passages par an étant donné que l'entretien se fait par une société agréée ce qui diminue les frais de 50 %. Ceci à la demande du syndic.

Nettoyage des communs : une offre nous est parvenue à ce jour. Le coût s'élève à 150 € par mois hors TVA

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de faire un appel d'offre pour un entretien des communs tous les quinze jours.

9. Signature du procès-verbal

Les copropriétaires présents signent le procès-verbal

Syndic/Syndicus SPRL AGESYN BVBA - Rue Richard Vandeveldestraat 127 - Bruxelles 1030 Brussel

VENTE - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

Conseil Immobilier – Etat des Lieux – Expertises – Estimations

I.P.I./B.I.V. 206.963 - T.V.A./B.T.W. 424.106.368 - Re.C./Hr. B 450.718

Tel. 02/215.49.00 - Fax 02/216.17.46 – e-mail info@agesyn.be

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES - VERENIGING VAN MEDE-EIGENAARS

RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63

BRUXELLES 1140 BRUSSEL

N° entreprise 0547.635.175

Compte à vue BE98 3631 3123 6693 – Compte Epargne BE49 3635 5093 4071

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA RESIDENCE RESISTANCE 63

Tenue le 9 décembre 2015

A 17 h 30

Au bureau de la SPRL AGESYN à Schaerbeek

2015.0481 PJH/pdm

L'an 2015, le 9 décembre à 17 heures 30

Les copropriétaires de l'immeuble se sont réunis en assemblée générale sur la convocation du gérant.

La séance est ouverte par le syndic la SPRL AGESYN.

Le syndic dépose sur le bureau la feuille des présences.

Ensuite le syndic expose :

I. Que la présente assemblée générale a pour ordre du jour :

1. Signature de la liste des présences – contrôle des procurations
2. Désignation d'un président de l'assemblée générale - désignation d'un secrétaire de l'assemblée générale - désignation d'un commissaire aux comptes
3. contrat écrit du syndic suivant les dispositions du code civil
4. Situation financière
5. Travaux à prévoir :
 - placement d'un sifflet ou d'une sonde sur la citerne à mazout
 - réparation toiture
6. budget – dépenses ordinaires – travaux extraordinaires
7. Signature du procès-verbal

II. Que l'assemblée peut délibérer sur son ordre du jour : 4 propriétaires sur 8 sont présents et/ou représentés, représentant 568/1000èmes.

III. Que les décisions doivent être prises suivant les dispositions du Code Civil et/ou de l'acte de base.

Ces constatations étant unanimement reconnues exactes, l'assemblée est régulièrement constituée et habile à délibérer.

Syndic/Syndicus SPRL AGESYN BVBA - Rue Richard Vandeveldestraat 127 - Bruxelles 1030 Brussel

VENTE - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

Conseil immobilier – Etat des Lieux – Expertises – Estimations

I.P.I./B.I.V. 206.963 - T.V.A./B.T.W. 424.106.368 - Re.C./Hr. B 450.718

Tel. 02/215.49.00 - Fax 02/216.17.46 - e-mail info@agesyn.be

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES - VERENIGING VAN MEDE-EIGENAARS

RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63

BRUXELLES 1140 BRUSSEL

N° entreprise 0547.635.175

Compte à vue BE98 3631 3123 6693 – Compte Epargne BE49 3635 5093 4071

1. Signature de la liste des présences – contrôle des procurations

Le syndic, la SPRL AGESYN, représentée par Pierre-Jean Hoeven, Gérant, accueille les propriétaires présents et pose la question si chacun a signé la liste des présences.

Il y a 4 copropriétaires présents sur 8, représentant ensemble 568/1.000èmes de copropriété.

2. Désignation d'un président de l'assemblée générale - désignation d'un secrétaire de l'assemblée générale - désignation d'un commissaire aux comptes - définition de sa mission

Les copropriétaires présents et représentés signeront le procès-verbal.

Madame Delhaise fait remarquer que ce n'est pas elle qui a été désignée comme commissaire aux comptes.

3. contrat écrit du syndic suivant les dispositions du code civil

Le contrat a été signé en date du 14.02.2014. Il y aura lieu de le renouveler avant le 14 février 2017

Une copie du contrat sera envoyée avec le présent procès-verbal

4. situation financière

Le syndic remet aux copropriétaires présents le décompte des charges se composant d'un décompte privatif et d'un récapitulatif de frais avec balance comptable.

Il s'agit d'un décompte couvrant la période du 01.01.2014 au 30.06.2015.

Dorénavant, les décomptes seront établis sur des bases d'année de chauffe soit du 1^{er} juillet au 30 juin.

Le décompte 2014/2015 comprend

- Le chauffage du 01.01.2014 au 31.12.2014
- Les charges du 01.01.2014 au 30.06.2015

Le décompte 2015/2016 comprendra

- Le chauffage du 01.01.2015 au 30.06.2016
- Les charges du 01.07.2015 au 30.06.2016

A la vérification comptable, il s'avère qu'il y a 11198.72 € d'arriérés de paiement. Ceci est inacceptable.

Syndic/Syndicat SPRL AGESYN BVBA - Rue Richard Vandeveldestraat 127 - Bruxelles 1030 Brussel

VENTE - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

Conseil immobilier – Etat des Lieux – Expertises – Estimations

I.P.I./B.I.V. 206.963 - T.V.A./B.T.W. 424.106.368 - Re.C./Hr. B 450.718

Tel. 02/215.49.00 - Fax 02/216.17.46 – e-mail info@agesyn.be

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES - VERENIGING VAN MEDE-EIGENAARS

RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63

BRUXELLES 1140 BRUSSEL

N° entreprise 0547.635.175

Compte à vue BE98 3631 3123 6693 – Compte Epargne BE49 3635 5093 4071

Le syndic communique qu'il va procéder et ce sans autre avis préalable au recouvrement des montants dûs, ce qui pourrait l'amener à procéder à des saisies exécutoires sur le bien.

Non seulement ceci engendre des frais mais il met la vie de la copropriété en péril.

Il est fait appel au bon sens en demandant aux débiteurs de bien vouloir régulariser les situations dans la huitaine. Faute de paiement les procédures seront entamées.

Les copropriétaires à l'unanimité marquent leur accord quant au recouvrement des montants dûs.

5. Travaux à prévoir :

- placement d'un sifflet ou d'une sonde sur la citerne à mazout
- réparation toiture

Sifflet ou sonde citerne à mazout : l'assemblée générale, à l'unanimité des voix, confirme avoir été informée du problème et décide de faire procéder au placement.

Réparation toiture : 3284 € hors TVA – société VIGO – devis du 06.05.2015

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale approuve le devis de Vigo pour le prix de 3284 € à majorer de la TVA. Le syndic passera la commande des travaux. Un appel de fonds extraordinaire à la quotité sera expédié.

6. budget – dépenses ordinaires – travaux extraordinaires

Le budget des dépenses ordinaires correspondra aux dépenses réelles précédentes majorées de 2.5 %.

En ce qui concerne les dépenses extraordinaires, le cas échéant, des appels de fonds séparés seront adressés aux copropriétaires.

7. Signature du procès-verbal

Les copropriétaires présents signent le procès-verbal.

Syndic/Syndicus SPRL AGESYN BVBA - Rue Richard Vandeveldestraat 127 - Bruxelles 1030 Brussel

VENTE - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

Conseil immobilier – Etat des Lieux – Expertises – Estimations

I.P.I./B.I.V. 206.963 - T.V.A./B.T.W. 424.106.368 - Re.C./Hr. B 450.718

Tel. 02/215.49.00 - Fax 02/216.17.46 – e-mail info@agesyn.be

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES - VERENIGING VAN MEDE-EIGENAARS

RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63

BRUXELLES 1140 BRUSSEL

N° entreprise 0547.635.175

Compte à vue BE98 3631 3123 6693 – Compte Epargne BE49 3635 5093 4071

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA RESIDENCE RESISTANCE 63

Tenue le 28 mars 2017 à 18 h

Au bureau de la SPRL AGESYN à Schaerbeek

2017.087 PJH/pdm

L'an 2017, le 28 mars à 18 heures.

Les copropriétaires de l'immeuble se sont réunis en assemblée générale sur la convocation du gérant. Il s'agit d'une deuxième convocation, la première assemblée générale convoquée pour le 21.02.2017 n'étant pas en nombre.

La séance est ouverte par le syndic la SPRL AGESYN.

Le syndic dépose sur le bureau la feuille des présences.

Ensuite le syndic expose :

I. Que la présente assemblée générale a pour ordre du jour :

1. Signature de la liste des présences – contrôle des procurations
2. Désignation d'un président de l'assemblée générale - désignation d'un secrétaire de l'assemblée générale
3. contrat du syndic suivant les dispositions du code civil
4. Approbation des comptes – décharge au syndic
5. budget – dépenses ordinaires – travaux extraordinaires
6. Signature du procès-verbal

II. Que l'assemblée peut délibérer sur son ordre du jour : 4 propriétaires sur 8 sont présents et/ou représentés, représentant 529/1000èmes.

III. Que les décisions doivent être prises suivant les dispositions du Code Civil et/ou de l'acte de base.

Ces constatations étant unanimement reconnues exactes, l'assemblée est régulièrement constituée et habile à délibérer.

1. Signature de la liste des présences – contrôle des procurations

Le syndic, la SPRL AGESYN, représentée par Pierre-Jean Hoeven, Gérant, accueille les propriétaires présents et pose la question si chacun a signé la liste des présences.

Syndic/Syndicus SPRL AGESYN BVBA - Rue Richard Vandeveldestraat 127 - Bruxelles 1030 Brussel

VENTE - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

Conseil immobilier – Etat des Lieux – Expertises – Estimations

I.P.I./B.I.V. 206.963 - T.V.A./B.T.W. 424.106.368 - Re.C./Hr. B 450.718

Tel. 02/215.49.00 - Fax 02/216.17.46 – e-mail info@agesyn.be

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES - VERENIGING VAN MEDE-EIGENAARS

RESISTANCE 63

Rue de la Résistance 63

BRUXELLES 1140 BRUSSEL

N° entreprise 0547.635.175

Compte à vue BE98 3631 3123 6693 – Compte Epargne BE49 3635 5093 4071

Il y a 4 copropriétaires présents sur 8, représentant ensemble 529/1.000èmes de copropriété.

Etant donné qu'il s'agit d'une deuxième convocation, l'assemblée générale est habilitée à statuer, nonobstant les quorums présents.

2. Désignation d'un président de l'assemblée générale - désignation d'un secrétaire de l'assemblée générale

Il n'y a pas de désignation.

3. contrat écrit du syndic suivant les dispositions du code civil

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du contrat écrit signé des parties le 14 février 2014, à l'unanimité des voix souscrit le contrat du syndic de copropriété de la CIB (Chambre Immobilière de Belgique) d'une durée de trois ans prenant cours ce jour.

L'assemblée générale donne mandat à Mme Delhaise pour signer ce contrat pour compte de l'association des copropriétaires.

4. Approbation des comptes – décharge au syndic

A l'unanimité des voix, les comptes pour la période du 01.07.2015 au 30.06.2016 sont approuvés.

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale donne décharge au syndic pour sa gestion de la période du 01.07.2015 au 30.06.2016

5. budget – dépenses ordinaires – travaux extraordinaires

L'assemblée générale prend connaissance du budget dont copie en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Le budget est ratifié à l'unanimité des voix.

Les fonds suivant ce budget seront appelés à la quotité à partir de l'appel trimestriel du 1^{er} avril 2017.

6. Signature du procès-verbal

Les copropriétaires présents signent le procès-verbal

Syndic/Syndicus SPRL AGESYN BVBA - Rue Richard Vandeveldestraat 127 - Bruxelles 1030 Brussel

VENTE - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

Conseil Immobilier – Etat des Lieux – Expertises – Estimations

I.P.I./B.I.V. 206.963 - T.V.A./B.T.W. 424.106.368 - Re.C./Hr. B 450.718

Tel. 02/215.49.00 - Fax 02/216.17.46 – e-mail info@agesyn.be

ACP RESISTANCE 63 RUE DE LA RESISTANCE 63 1140 BRUXELLES			(13)	REC	ITULATIF DES FRAIS	Date 08/09/17 Page 1 Période 14
Sy Pièce	s-p	Date	Libellé	Montant	T.V.A. C priv.	Fournisseur
Aile	00	TOTAL IMMEUBLE APP + GAR				
Rubrique	1	ASSURANCE				
BQ	163007	0 01/09/16 FA AXA/ASSURENCE INCENDIE BRANDVERZEKERING	Frais propriétaires	1650.44	0.00	99 FOURNISSEURS DIVERS
Taux rubrique	ASSURANCE			1.6504 /Q	1650.44	0.00
Rubrique	3	CHAUFFAGE	Frais propriétaires	1000/	1000	
BQ	163008	0 01/09/16 FA VAN T ZANT/LIVRAISON MAZOUT MAZOUT LEVERING		1095.05	61.98	99 FOURNISSEURS DIVERS
BQ	164026	0 27/12/16 FA VAN T ZANT/LIVRAISON MAZOUT MAZOUT LEVERING		1363.97	77.21	99 FOURNISSEURS DIVERS
BQ	171027	0 30/03/17 FA VAN T ZANT/LIVRAISON MAZOUT MAZOUT LEVERING		1442.93	81.68	99 FOURNISSEURS DIVERS
FAE	172031	0 30/06/17 FA VAN T ZANT/LIVRAISON MAZOUT MAZOUT LEVERING		1486.49	84.14	99 FOURNISSEURS DIVERS
OD	172038	0 30/06/17 REPARTIT INDIVIDUELLEMENT INDIVIDUEEL VERDEELED		-5388.44	0.00	99 FOURNISSEURS DIVERS
Taux rubrique	CHAUFFAGE			0.0000 /Q	0.00	305.01
Rubrique	5	ENTRETIEN CHAUFFAGE/INSTALL. TE	Frais propriétaires	1000/	1000	
BQ	171026	0 27/03/17 FA VDS/CONTRAT D ENTRETIEN ENTRETIEN CHAUDIERE-CHEMINEE-BRULEUR REPARTIT INDIVIDUELLEMENT		333.90	18.90	99 FOURNISSEURS DIVERS
OD	172039	0 30/06/17 INDIVIDUEEL VERDEELED		-333.90	0.00	99 FOURNISSEURS DIVERS
Taux rubrique	ENTRETIEN CHAUFFAGE/INSTALL. TE			0.0000 /Q	0.00	18.90
Rubrique	7	ELECTRICITE/REPARATIONS/ENTRET	Frais propriétaires	1000/	1000	
BQ	163002	0 26/07/16 FA LAMPIRIS/JUILLET/JULI 2016		25.47	4.42	272 LAMPIRIS
BQ	163004	0 26/07/16 FA LAMPIRIS/JUILLET/JULI 2016		27.97	4.86	272 LAMPIRIS
BQ	163009	0 01/09/16 FA LAMPIRIS/AOUT/AUGUSTUS 2016		25.47	4.42	272 LAMPIRIS
BQ	163010	0 01/09/16 FA LAMPIRIS/AOUT/AUGUSTUS 2016		27.97	4.86	272 LAMPIRIS
BQ	163012	0 30/09/16 FA LAMPIRIS/AOUT/AUGUSTUS 2016		25.47	4.42	272 LAMPIRIS
BQ	164001	0 01/10/16 NOTE DE CREDIT LAMPIRIS/AOUT 2016		-3.53	-0.61	272 LAMPIRIS
BQ	164002	0 01/10/16 NOTE DE CREDIT LAMPIRIS/AOUT 2016		-5.37	-0.93	272 LAMPIRIS
BQ	164003	0 02/10/16 FA LAMPIRIS/SEPTEMBRE/SEPTEMBER 2016		27.97	4.86	272 LAMPIRIS
BQ	164009	0 28/10/16 FA LAMPIRIS/OCTOBRE/OCTOBER 2016		27.97	4.86	272 LAMPIRIS
BQ	164010	0 28/10/16 FA LAMPIRIS/OCTOBRE/OCTOBER 2016		30.47	5.29	272 LAMPIRIS
BQ	164017	0 04/11/16 FA LAMPIRIS/NOVEMBRE/NOVEMBER 2016.		25.47	4.42	272 LAMPIRIS

ACP RESISTANCE 63
RUE DE LA RESISTANCE 63
1140 BRUXELLES

(13)

REC ITULATIF DES FRAIS

Période du 01/07/16 au 30/06/17

Date 08/09/17
Page 2
Période 14

SY Pièce	s-p	Date	Libellé	Montant	T.V.A. C priv.	Fournisseur
BQ	164018	0 25/11/16	FA LAMPIRIS /NOVEMBRE /NOVEMBER 2016-	26.36	4.42	272 LAMPIRIS
BQ	164024	0 20/12/16	FA LAMPIRIS /DECEMBRE /DECEMBER 2016-	25.47	4.42	272 LAMPIRIS
BQ	164025	0 20/12/16	FA LAMPIRIS /DECEMBRE /DECEMBER 2016-	26.36	4.58	272 LAMPIRIS
BQ	171003	0 12/01/17	FA LAMPIRIS /JANVIER /JANUARI 2017.	25.31	4.39	272 LAMPIRIS
BQ	171008	0 14/01/17	FA LAMPIRIS /JANVIER /JANUARI 2017.	26.36	4.58	272 LAMPIRIS
BQ	171018	0 01/03/17	FA LAMPIRIS /FEVRIER 2017.	26.36	4.58	272 LAMPIRIS
BQ	171019	0 01/03/17	FA LAMPIRIS /FEVRIER 2017.	25.31	4.39	272 LAMPIRIS
BQ	171024	0 27/03/17	FA LAMPIRIS /MARS 2017.	25.31	4.39	272 LAMPIRIS
BQ	171025	0 27/03/17	FA LAMPIRIS /MARS 2017.	26.36	4.58	272 LAMPIRIS
BQ	172003	0 11/04/17	FA LAMPIRIS /AVRIL 2017.	24.91	4.32	272 LAMPIRIS
BQ	172004	0 11/04/17	FA LAMPIRIS /AVRIL 2017.	25.67	4.45	272 LAMPIRIS
BQ	172005	0 11/04/17	FA LAMPIRIS /DECOMpte 2016/2017	6.55	1.14	272 LAMPIRIS
BQ	172006	0 11/04/17	FA LAMPIRIS /DECOMpte 2016/2017	8.49	1.47	272 LAMPIRIS
BQ	172016	0 19/05/17	FA LAMPIRIS /MAI /MEI 2017.	29.91	5.19	272 LAMPIRIS
BQ	172017	0 19/05/17	FA LAMPIRIS /MAI /MET 2017.	25.67	4.45	272 LAMPIRIS
BQ	172021	0 30/06/17	FA LAMPIRIS /JUIN /JUNI 2017	25.67	4.45	272 LAMPIRIS
BQ	172022	0 30/06/17	FA LAMPIRIS /JUIN /JUNI 2017	24.91	4.32	272 LAMPIRIS
Taux rubrique ELECTRICITE/REPARATIONS/ENTREI				0.6403 /Q	640.31	110.99
Rubrique	8 EAU		Frais propriétaires	1000/	1000	
BQ	163003	0 26/07/16	FA JUDO WATERBEHANDELING/LIVRAISON SELS ADOUSSIEUR	684.86	38.77	99 FOURNISSEURS DIVERS
BQ	163006	0 01/09/16	FA JUDO WATERBEHANDELING/LIVRAISON SELS ADOUSSIEUR	604.03	34.19	99 FOURNISSEURS DIVERS
BQ	164013	0 28/10/16	FA HYDROBRUE/EAU/WATER	225.03	12.74	20 I B D E
BQ	171004	0 12/01/17	FA HYDROBRUE/EAU/WATER	345.28	19.54	273 HYDROBRU
BQ	171020	0 22/03/17	FA JUDO/LIVRAISON SELLE REGENERATION	345.28	21.70	20 I B D E
BQ	171022	0 27/03/17	FA JUDO/LIVRAISON SELLE REGENERATION	358.16	0.00	99 FOURNISSEURS DIVERS
BQ	172013	0 28/04/17	forfait entretien.	510.86	28.92	99 FOURNISSEURS DIVERS
BQ	172026	0 30/06/17	FA HYDROBRUE / EAU /WATER	345.88	19.58	20 I B D E
OD	172041	0 30/06/17	REPARTI INDIVIDUELLEMENT INDIVIDUEEL VERDEELD	-1886.07	0.00	99 FOURNISSEURS DIVERS
OD	172042	0 30/06/17	CORRECTION/VERBETERING	-0.60	0.00	1 AGESYN BVBA
Taux rubrique EAU				1.5327 /Q	1532.71	175.44
Rubrique	11 RELEVE DES CALORIMETRES & COMP		Frais propriétaires	1000/	1000	
BQ	171010	0 30/01/17	FA ISTA/FOURNITURE/LEVERING/PLACEMENT	160.49	27.85	13 ISTA
BQ	172025	0 30/06/17	PLAATSING/COPTEUR EAU CH./WARM WATERTELL FA ISTA/FRAIS RELEVE DES CALORIMETRES	592.88	102.90	13 ISTA
OD	172040	0 30/06/17	OPNAMEKOSTEN REPARTI INDIVIDUELLEMENT INDIVIDUEEL VERDEELD	-592.88	0.00	99 FOURNISSEURS DIVERS
Taux rubrique RELEVE DES CALORIMETRES & COMP				0.1605 /Q	160.49	130.75

SY Pièce s-p Date Libellé

Montant T.V.A. C priv. Fournisseur

Rubrique	12 ASCENSEURS	Frais propriétaires	1000/	1000
BQ 164012 0 28/10/16 FA PROXIMUS/SEPTEMBER 2016.	13.93	2.42	38	BELGACOM
BQ 164015 0 28/10/16 FA PROXIMUS/OCTOBER 2016.	81.37	4.61	38	BELGACOM
BQ 164019 0 01/12/16 FA PROXIMUS/NOVEMBER 2016.	22.42	1.27	38	BELGACOM
BQ 171002 0 12/01/17 FA PROXIMUS/DECEMBER 2016.	22.09	3.83	38	BELGACOM
BQ 171005 0 12/01/17 FA KONE/CONTRAT D'ENTRETIEN 2017	1513.43	85.67	29	KONE
BQ 171009 0 27/01/17 FA PROXIMUS/JANVIER/ JANUARI 2017.	21.87	3.79	38	BELGACOM
BQ 171023 0 27/03/17 FA PROXIMUS/FEVRIER/FEBRUARI 2017.	22.60	3.92	38	BELGACOM
BQ 172002 0 11/04/17 FA PROXIMUS/MARS/MAART 2017.	22.76	3.95	38	BELGACOM
BQ 172012 0 28/04/17 FA PROXIMUS/AVRIL/APRIL 2017.	22.63	3.93	38	BELGACOM
BQ 172023 0 30/06/17 FA PROXIMUS/MAI/MEI 2017.	22.01	3.82	38	BELGACOM
BQ 172027 0 30/06/17 FA PROXIMUS/JUIN/JUNI 2017.	22.53	3.91	38	BELGACOM
Totaux rubrique ASCENSEURS	1.7876 /Q	1787.64	121.12	
Rubrique	15 ENTRETIEN COMMUNS	Frais propriétaires	1000/	1000
BQ 171006 0 12/01/17 ENTRETIEN/ACHATS PRODUITS 01/07/16 AU 15/12/16	146.57	0.00	99	FOURNISSEURS DIVERS
BQ 172008 0 26/04/17 ENTRETIEN /ONDERHOUD/16 DECEMBRE 16 JANVIER/FEVRIER 2017	150.00	0.00	99	FOURNISSEURS DIVERS
BQ 172015 0 19/05/17 ENTRETIEN/ONDERHOUD/MARS/AVRIL 2017	91.25	0.00	99	FOURNISSEURS DIVERS
BQ 172020 0 30/06/17 ENTRETIEN/ONDERHOUD/MAI 2017	28.75	0.00	99	FOURNISSEURS DIVERS
F&E 172043 0 30/06/17 ENTRETIEN/ONDERHOUD/JUIN 2017	31.25	0.00	99	FOURNISSEURS DIVERS
Totaux rubrique ENTRETIEN COMMUNS	0.4478 /Q	447.82	0.00	
Rubrique	25 FRAIS DIVERS	Frais propriétaires	1000/	1000
BQ 164011 0 28/10/16 FA ANSUL/CONTRAT D'ENTRETIEN EXTINCTEURS DEMONTAGE ET REMONTAGE DU WC	45.65	7.92	215	ANSUL
BQ 164014 0 28/10/16 FA CHARLY LE DEBOUCHEUR	381.60	21.60	57	CHARLY LE DEBOUCHEUR
BQ 171001 0 03/01/17 FRAIS BANCAIRES/BANKKOSTEN	132.17	0.00	99	FOURNISSEURS DIVERS
BQ 171007 0 14/01/17 HONNORAIRE MAITRE PENNING/ AFFAIRE ACP RESISTANCE 63/KUBAT	726.00	0.00	99	FOURNISSEURS DIVERS
BQ 171011 0 30/01/17 FA BETOTEC/REPARATION TOITURE REPARATIE AAN HET DAK	2501.60	141.60	99	FOURNISSEURS DIVERS
BQ 171017 0 01/03/17 FA PLOMBERIE BOETEMAN/RECH. FUISE-FERMET. ET REPARATION/LOCALE VIDE POUBELLES.	344.50	0.00	99	FOURNISSEURS DIVERS
BQ 171021 0 22/03/17 INTERETS JUDICIAIRE/AFFAIRE KUBAT	-949.36	0.00	99	FOURNISSEURS DIVERS
BQ 172018 0 19/05/17 FA BETOTEC/REPARATION TOITURE/ HERSTELLING DAK	6325.02	358.02	99	FOURNISSEURS DIVERS
BQ 172024 0 30/06/17 FA AGESYN/UITZONDERLIJKE PREST. INSCHRIJV PRESTATION EXTRA ORDINAIRE	121.00	0.00	1	AGESYN BVBA
BQ 172028 0 30/06/17 ACHATS SEL DE NEIGE/NET. STERFPUT/ACHAT COLLE/COLLAGE PLINTHE	38.98	0.00	99	FOURNISSEURS DIVERS
Totaux rubrique FRAIS DIVERS	9.6672 /Q	9667.16	529.14	

Sy Pièce	s-p	Date	Libellé	Montant	T.V.A. C priv. Fournisseur	
					Frais propriétaires	1000 / 1000
			Rubrique 26 GERANCE			
OD	163001	0	01/07/16 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/07/2016	165.44	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	163005	0	01/08/16 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/08/2016	165.44	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	163011	0	02/09/16 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/09/2016	165.44	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	164004	0	02/10/16 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/10/2016	165.44	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	164016	0	28/10/16 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/11/2016	165.44	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	164020	0	01/12/16 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/12/2016	165.44	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	164027	0	27/12/16 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/01/2017	168.80	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	171012	0	01/02/17 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/02/2017	168.80	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	171013	0	01/02/17 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/ INDEX 2017	3.36	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	171015	0	13/02/17 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/03/2017	168.80	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	171028	0	30/03/17 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/04/2017	168.80	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	172011	0	28/04/17 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/05/2017	168.80	0.00	1 AGESYN BVBA
BQ	172019	0	01/06/17 FA AGESYN/GERANCE/BEHEER/06/2017	168.80	0.00	1 AGESYN BVBA
Tauxa rubrique GERANCE				2.0088 /Q	2008.80	0.00
			Rubrique 29 FRAIS PRIVATIFS			
				Frais propriétaires	8 /	8
BQ	164005	0	02/10/16 FA AGESYN/FRAIS DE RAPPEL DU 13/09/2016	24.20	4.20	PRES 3DX 1 AGESYN BVBA
BQ	164006	0	02/10/16 FA AGESYN/FRAIS DE RAPPEL DU 13/09/2016	24.20	4.20	PRES 3G 1 AGESYN BVBA
BQ	164008	0	28/10/16 FA AGESYN/TRAITEMENT DOSSIER AVOCAT PERIODE 01/07/2016 AU 30/09/2016.	72.60	12.60	PRES 2G 1 AGESYN BVBA
BQ	164021	0	20/12/16 FA AGESYN/TRAITEMENT DOSSIER AVOCAT PERIODE DU 01.10.2016 AU 31.12.2016	72.60	12.60	PRES 2G 1 AGESYN BVBA
BQ	164023	0	20/12/16 PLOMBERIE BOETEMAN/OPZOEKEN EN HERRSTELLEN LEK.	556.50	31.50	PRES 1D 99 FOURNISSEURS DIVERS
BQ	172001	0	10/04/17 FA AGESYN/FRAIS DE RAPPEL DU 07/04/17	24.20	4.20	PRES 3DX 1 AGESYN BVBA
BQ	172010	0	26/04/17 FA AGESYN/TRAITEMENT DOSSIER CONTENTIEUX PERIODE DU 01/01/2017 AU 31/03/2017	72.60	12.60	PRES 2G 1 AGESYN BVBA
FAE	172029	0	30/06/17 FA AGESYN/TRAITEMENT DOSSIER CONTENTIEUX PERIODE DU 01/04/2017 AU 30/06/2017	72.60	12.60	PRES 2G 1 AGESYN BVBA
OD	172032	0	30/06/17 CHAUFFAGE/EAU 2016/2017	1129.34	0.00	PRES 1G 99 FOURNISSEURS DIVERS
OD	172033	0	30/06/17 VERWARMING WATER 2016/2017	3370.73	0.00	PRES 1D 99 FOURNISSEURS DIVERS
OD	172034	0	30/06/17 CHAUFFAGE/EAU 2016/2017	972.70	0.00	PRES 2G 99 FOURNISSEURS DIVERS
OD	172035	0	30/06/17 VERWARMING WATER 2016/2017	734.49	0.00	PRES 2D 99 FOURNISSEURS DIVERS
OD	172036	0	30/06/17 CHAUFFAGE/EAU 2016/2017	611.98	0.00	PRES 3G 99 FOURNISSEURS DIVERS
OD	172037	0	30/06/17 VERWARMING WATER 2016/2017	1382.05	0.00	PRES 3DX 99 FOURNISSEURS DIVERS
Tauxa rubrique FRAIS PRIVATIFS				1140.0988 /Q	9120.79	94.50

ACP RESISTANCE 63
RUE DE LA RESISTANCE 63
1140 BRUXELLES

(13) REQUETE POUR LA PÉTITION DES FRAIS

Date 08/09/17
Page 5
Période 14

Période du 01/07/16 au 30/06/17

SY Pièce	s-p	Date	Libellé	Montant	T.V.A. C priv.	Fournisseur
Rubrique	30	FRAIS ADMINISTRATIFS	Frais propriétaires	1000/	1000	
BQ	164007	0 02/10/16	FA AGESYN/ FRAIS FAX/ COPIE/ TELEPHONE	48.15	8.36	1 AGESYN BVBA
BQ	164022	0 20/12/16	FA AGESYN/ FRAIS FAX/ COPIE/ TELEPHONE	58.58	10.17	1 AGESYN BVBA
BQ	171014	0 10/02/17	MAIL/TIMBRES FA AGESYN/FOREAIT FRAIS TELEPHONE	38.72	6.72	1 AGESYN BVBA
BQ	171016	0 13/02/17	FA AGESYN/FRAIS A.G.EXTRAORDINAIRE	447.12	77.60	1 AGESYN BVBA
BQ	172014	0 30/04/17	2ème CONVOCATION FA AGESYN /FRAIS FAX- MAIL-TIMBRES	120.40	20.90	1 AGESYN BVBA
FAE	172030	0 30/06/17	COPIE ETC. FA AGESYN /FRAIS FAX- MAIL-TIMBRES	41.69	7.23	1 AGESYN BVBA
			COPIE ETC.			
Totaux rubrique	FRAIS ADMINISTRATIFS			0.7547 /Q	754.66	130.98
Totaux copropriété :				18650.03	1522.33	
Totaux privatifs :				9120.79	94.50	
Totaux généraux :				27770.82	1616.83	

Numero	Libelle	Actif	Passif	Det. op. 1423	Det. op. 2023
100000	PROVISIONS	0,00	19952,76		
110000	FONDS DE ROULEMENT	0,00			
120000	FONDS DE RESERVE	0,00	3890,29		
200000	ARRONDIS	0,00	1951,00		
400000	DEBTUEURS	0,01			
440000	CREDITEURS	0,00	5751,87		
499900	A REGULARISER	0,00			
550000	BG - ING A VUE	0,00	1233,40		
550101	CARNET DE DEPOT RECORD	1175,54			
580000	TRANSFERT DE FONDS	1,19			
600000	CHARGES A REPARTIR	0,00	0,00		
601000	FRAIS ANTICIPATS	169,40			
	Total au :		32788,89		32788,89